

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCÈS-VERBAL d'une séance ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 7 juillet 2015 à 19 h 30, sous la présidence de M. Antonin Simard, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre le président, M. Antonin Simard :

Les commissaires :

M ^{mes}	Sylvie Belzile Hélène De Champlain Sonia Desgagné France Gagné Ruth Gagnon Diane Gauthier	MM.	Michel Girard Marc Larocque Raymond-Marie Mallette Jean-Claude Martel Jimmy Tremblay
------------------	--	-----	--

Commissaires-parents :

M ^{me}	Caroline Tremblay	MM.	Francis Bérubé Robert Tremblay
-----------------	-------------------	-----	-----------------------------------

Sont également présents :

M ^{mes}	Josée Gaudreault, directrice Christine Tremblay, directrice générale Sarah Tremblay, secrétaire générale
MM.	Martin Deschênes, directeur Carl Duchesne, directeur Paul Lalancette, directeur Jocelyn Ouellet, directeur Gilles Routhier, directeur général adjoint

Absence motivée :

M^{me} Diane Durand

Absence non motivée :

M^{me} Annick Larouche

CC-2015-258

Amendements de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} France Gagné et résolu :

D'AMENDER l'ordre du jour adopté à la résolution CC-2015-216 avec les modifications suivante :

Correction : 5.36 - **Entérinement de décision** / Réfection des finis intérieurs de l'école Saint-David.

Retrait : 5.38 - Réfection de la cour de l'école Du Vallon.

Ajouts :

- 5.39 - Autorisation de signature des effets bancaires;
- 5.40 - Augmentation des tarifs des services de garde / Journées pédagogiques et semaine de relâche;
- 5.41 - Acquisition de tableaux numériques interactifs;
- 5.42 - Acquisition de projecteurs;
Services reçus par la Fédération des commissions scolaires du Québec;
Rapport du protecteur de l'élève;
- 6.9 - Fête de la reconnaissance;
- 6.12 - Page Facebook sur la démocratie scolaire;
- 7.2 - Lettre de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin au regard des élus scolaires ;
- 7.3 - Lettre de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles au

- regard de la dénonciation des compressions budgétaires dans les commissions scolaires ;
- 7.4 - Lettres de deux commissions scolaires au regard de la révision du processus de reconnaissance et validation des codes ÉHDAA.

ADOPTÉE

CC-2015-259

*Adoption du Budget
2015-2016*

ATTENDU que conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU que ce budget est équilibré;

ATTENDU que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 8 668 762 074 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2015-2016;

ATTENDU que le budget prévoit que le taux de taxe scolaire nominal est fixé à 0,35 \$;

ATTENDU que le montant de l'aide additionnelle est de 3 253 794 \$;

ATTENDU que le budget prévoit que le taux de taxe scolaire effectif est fixé à 0,31246 \$;

ATTENDU que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

ATTENDU que selon les stipulations de l'article 278 de la L.I.P., un avis public indique la date, l'heure et le lieu de la séance ordinaire du Conseil des commissaires à laquelle ledit budget sera examiné et adopté;

ATTENDU que les articles 316 et 317 de la L.I.P. spécifient que la taxe scolaire porte intérêt au taux que fixe la Commission scolaire lors de l'imposition de la taxe et que celle-ci ne peut faire remise ni de la taxe scolaire ni des intérêts;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 315 de L.I.P., la taxe scolaire peut être payée en deux versements si elle est égale ou supérieure à 300 \$ et que si le premier versement n'est pas fait le trente et unième jour suivant l'expédition du compte de taxes, le solde devient immédiatement exigible;

ATTENDU l'étude et l'appropriation du dossier, faites en séance de travail par le Comité élargi de vérification (audit) et du Service des ressources financières ainsi qu'en Comité consultatif de gestion par les directions d'établissements et de services, le mardi 16 juin 2015;

**Il est proposé par M. Jimmy Tremblay
et résolu :**

QUE pour l'exercice financier 2015-2016, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay :

ADOpte le budget de fonctionnement et de service de la dette prévoyant des revenus et des dépenses de 151 936 577 \$ et le budget d'investissement de 9 231 537 \$, et ce, sous réserve des décisions gouvernementales entourant l'adoption des règles budgétaires et que ceux-ci soient transmis au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

FIXE le taux de la taxe scolaire soit à 0,35 \$ avant réduction et à 0,31246 \$ après réduction du 100 \$ d'évaluation;

DÉTERMINE un taux d'intérêt annuel de 15 % que tout contribuable devra payer sur ses arrérages de taxe scolaire.

ADOPTÉE

CC-2015-260

Octroi de contrat / Lignes téléphoniques analogiques

ATTENDU que la Commission scolaire emploie des lignes téléphoniques de type analogique dans le cadre de l'utilisation de ses télécopieurs et de ses téléphones d'urgence incluant les ascenseurs;

ATTENDU l'appel d'offres public lancé le 5 juin 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 26 juin 2015;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M. Marc Larocque et résolu :

D'ACCORDER le contrat de service pour l'utilisation de lignes téléphoniques analogiques pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2018 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Bell Canada;

DE DÉLÉGUER le président et la directrice générale pour signer le contrat relatif à ce dossier.

ADOPTÉE

CC-2015-261

Entérinement de décision / Réfection des finis intérieurs de l'école Saint-David

ATTENDU l'appel d'offres public lancé le 9 juin 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 25 juin 2015;

ATTENDU la résolution CC-2015-81 sur la délégation de fonctions et pouvoirs;

Il est proposé par M. Raymond-Marie Mallette et résolu :

D'ENTÉRINER la décision prise par le président et la directrice générale d'accorder le contrat de réfection des finis intérieurs de l'école St-David au plus bas soumissionnaire conforme, soit Mauco inc.

ADOPTÉE

CC-2015-262

Acquisition d'un camion

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation lancé le 18 juin 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 29 juin 2015;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné et résolu :

D'ACCORDER le contrat pour l'acquisition d'un camion pour l'atelier au plus bas soumissionnaire conforme, soit Garage Marcel Simard;

DE DÉLÉGUER le président et la directrice générale pour signer la commande relative à cet achat.

ADOPTÉE

CC-2015-263

Autorisation de signature des effets bancaires

CONSIDÉRANT le règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs;

CONSIDÉRANT la résolution n° CC-2015-94 désignant M^{me} Christine Tremblay comme un des deux signataires apparaissant sur les chèques;

CONSIDÉRANT que M. Stéphane Côté a été nommé directeur général et qu'il occupera cette fonction à partir du 17 août 2015;

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

D'AMENDER la résolution n° CC-2015-94;

QUE les signatures mécanographiques du président, M. Antonin Simard et du directeur général, M. Stéphane Côté, apparaissant sur les chèques, soient reconnues comme valides à partir du 17 août 2015.

ADOPTÉE

CC-2015-264

*Augmentation des tarifs
des services de garde /
Journées pédagogiques
et semaine de relâche*

ATTENDU l'augmentation à 8 \$ par jour du ministère de l'Éducation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour la fréquentation régulière à partir du 1^{er} juillet 2015;

ATTENDU la diminution des subventions des journées pédagogiques et de la semaine de relâche du ministère de l'Éducation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

ATTENDU l'appui des directions d'école concernées;

ATTENDU l'information remise au comité de parents et la position des commissaires-parents face à celle-ci;

ATTENDU la recommandation du comité des Services éducatifs adultes et jeunes afin de modifier la tarification;

ATTENDU la résolution CC-2015-248 de proposer différents scénarios de la tarification des services de garde;

**Il est proposé par M. Jean-Claude Martel
et résolu :**

D'AUGMENTER la tarification de la journée pédagogique à 10 \$ par élève;

D'AUGMENTER la tarification de la journée pendant la semaine de relâche à 14 \$ par élève;

QUE ces tarifs soient applicables pour l'année 2015-2016 et qu'ils soient soumis pour analyse et réévaluation afin d'établir la tarification 2016-2017.

ADOPTÉE

CC-2015-265

*Acquisition de tableaux
numériques interactifs*

ATTENDU la règle budgétaire qui couvre l'acquisition de Technologies Numériques Interactives (TNI) pour les commissions scolaires portant le numéro 50730, s'intitulant *Technologie de l'information et de la communication dans les écoles du Québec*;

ATTENDU que cette mesure permet à notre commission scolaire le remboursement des dépenses liées aux acquisitions des tableaux numériques interactifs et accessoires seulement s'ils sont acquis par l'entremise de l'entente regroupée du Centre collégial des services regroupés (CCSR) en partenariat avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ);

ATTENDU que la Commission scolaire se réserve le droit de choisir son orientation en matière de technologie en lien avec cette mesure ainsi que de conserver l'homogénéité des tableaux numériques interactifs dans

les écoles;

ATTENDU que la Commission scolaire veut installer avant le début de la nouvelle année scolaire les tableaux numériques interactifs afin de ne pas nuire le plus possible aux périodes de classes;

ATTENDU que la liste de prix des contrats à commandes de tableaux numériques interactifs et autres équipements et accessoires du Centre de services partagés du Québec (999105983) et que le choix des tableaux numériques interactifs *smart board* occasionne une dépense supplémentaire n'excédant pas plus de 10 % du montant le plus bas de l'appel d'offres public du regroupement;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire qui respecte l'homogénéité des tableaux numériques interactifs dans les écoles, soit à Éducation avancée;

DE DÉLÉGUER le président et la directrice générale pour signer la commande relative à cet achat.

ADOPTÉE

CC-2015-266

Acquisition de projecteurs pour les tableaux numériques interactifs

ATTENDU la règle budgétaire qui couvre l'acquisition de Technologies Numériques Interactives (TNI) pour les commissions scolaires portant le numéro 50730, s'intitulant *Technologie de l'information et de la communication dans les écoles du Québec*;

ATTENDU que cette mesure permet à notre commission scolaire le remboursement des dépenses liées aux acquisitions des tableaux numériques interactifs et accessoires seulement s'ils sont acquis par l'entremise de l'entente regroupée du Centre collégial des services regroupés (CCSR) en partenariat avec le Centre de services partagés du Québec (CSPQ);

ATTENDU que la Commission scolaire se réserve le droit de choisir son orientation en matière de technologie en lien avec cette mesure ainsi que de conserver l'homogénéité des projecteurs des tableaux numériques interactifs dans les écoles;

ATTENDU que la Commission scolaire veut installer avant le début de la nouvelle année scolaire les projecteurs des tableaux numériques interactifs afin de ne pas nuire le plus possible aux périodes de classes;

ATTENDU la liste de prix des contrats à commandes de tableaux numériques interactifs et autres équipements et accessoires du Centre de services partagés du Québec (999105983) et que le choix des projecteurs occasionne une dépense supplémentaire n'excédant pas plus de 10 % du montant le plus bas de l'appel d'offres public du regroupement;

**Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire qui respecte l'homogénéité des projecteurs dans les écoles, soit Solotech Saguenay inc;

DE DÉLÉGUER le président et la directrice générale pour signer la commande relative à cet achat.

ADOPTÉE

CC-2015-267

Rapport du président

Est déposé, le rapport du président concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 26 mai 2015

- Rencontre avec la directrice générale concernant divers dossiers.

Les 28 et 29 mai 2015

- Participation au congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec à Laval.

Le 30 mai 2015

- Participation à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à Laval.

Le 1^{er} juin 2015

- Rencontre des maires du Bas-Saguenay, en compagnie de la directrice générale, à Rivière-Éternité;
- Rencontre du CCSR-02 en conférence téléphonique.

Le 2 juin 2015

- Participation à une rencontre du Conseil régional des partenaires du marché du travail, à Chicoutimi;
- Rencontre spéciale des élus scolaires.

Le 3 juin 2015

- Rencontre avec le consultant dans le cadre du processus de remplacement de la directrice générale;
- Rencontre avec la présidente du comité de parents;
- Rencontre des membres du comité de parents.

Le 4 juin 2015

- Participation à une conférence de presse au regard de la démocratie scolaire.

Le 9 juin 2015

- Rencontre avec la directrice générale concernant divers dossiers.

Le 11 juin 2015

- Participation à la conférence de presse pour l'annonce de la construction d'un mur d'escalade à l'école Sainte-Bernadette.

Le 12 juin 2015

- Participation au comité de sélection pour le remplacement de la directrice générale.

Le 15 juin 2015

- Participation à une rencontre du conseil d'administration de la Pulperie de Chicoutimi.

Le 16 juin 2015

- Rencontre avec la directrice générale concernant divers dossiers.

CC-2015-268

Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente un résumé d'interventions ou représentations faites au cours des dernières semaines :

Le 26 mai 2015

- Rencontre avec le président concernant divers dossiers;
- Participation au comité d'actions pour la démocratie scolaire.

Le 27 mai 2015

- Participation au Gala méritas de l'école secondaire de L'Odysée / Dominique-Racine.

Les 28 et 29 mai 2015

- Participation au congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à Laval.

Le 29 mai 2015

- Participation à une conférence téléphonique entre le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) et le conseil d'administration d'École en réseau.

Les 29 et 30 mai 2015

- Participation à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec, à Laval.

Le 30 et 31 mai 2015

- Participation au spectacle du Groupe vocal Émotions à l'Hôtel La Saguenéenne en tant que présidente d'honneur.

Le 1^{er} juin 2015

- Rencontre des maires du Bas-Saguenay, en compagnie du président, à Rivière-Éternité;
- Rencontre du CCSR-02 en conférence téléphonique.

Le 2 juin 2015

- Rencontre du personnel administratif au regard des annonces du ministre François Blais;
- Participation à une rencontre du comité d'actions pour la démocratie scolaire et des délégués à l'assemblée générale de la FCSQ.

Le 3 juin 2015

- Rencontre des membres du conseil d'administration de Culture à partager au Carrefour environnement Saguenay.

Le 4 juin 2015

- Participation au barrage routier pour la Fondation des 500 jours;
- Participation à la conférence de presse au regard de la démocratie scolaire;
- Participation à la première assemblée générale annuelle de la Fondation de la Réussite du Fjord;
- Remise d'un chèque avec le Groupe vocal Émotions à l'école La Carrière;
- Rencontre du conseil d'administration de la Maison familiale rurale du Fjord (MFR du Fjord), à l'Anse-Saint-Jean.

Le 5 juin 2015

- Rencontre de la Table des directeurs généraux du Saguenay - Lac-Saint-Jean (TDG), à Alma.

Le 9 juin 2015

- Rencontre avec le président concernant divers dossiers.

Le 11 juin 2015

- Participation à la conférence de presse pour l'annonce de la construction d'un mur d'escalade à l'école Sainte-Bernadette.

Le 15 juin 2015

- Participation au spectacle de cirque des élèves de l'école Notre-Dame/Des Jolis-Prés, à Laterrière.

Le 16 juin 2015

- Rencontre avec le président concernant divers dossiers.

Le 18 juin 2015

- Participation à une rencontre du comité exécutif d'Éducation internationale, en conférence téléphonique.

Le 19 juin 2015

- Participation au Gala méritas de l'école La Source, à Saint-Honoré.
- Participation à une rencontre du conseil d'administration d'Éducation internationale, en conférence téléphonique.

CC-2015-270

Comptes rendus des comités de service et du comité de parents

Les membres du Conseil ont l'occasion d'obtenir de l'information du comité consultatif de gestion du 22 avril et du 26 mai 2015, du comité consultatif du transport du 26 mai 2015, du comité de vérification et du Service des ressources financières du 26 mai 2015, du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique du 19 mai 2015, du comité du Service des ressources humaines du 19 mai 2015, du comité des Services éducatifs adultes et jeunes du 19 mai 2015 ainsi que du comité de parents du 13 mai 2015.

Les membres échangent sur le fonctionnement des comités et leurs règles de régie interne. Ils discutent également de la possibilité de revenir à l'automne sur le sujet.

CC-2015-271

Dépenses budgétaires électorales

Les membres reçoivent les dépenses liées à l'élection scolaire du 2 novembre dernier; le total est de 308 509 \$, soit 3,93 \$ par électeur.

CC-2015-272

Rapport final aux recommandations du vérificateur externe

M^{me} Christine Tremblay remet et commente le rapport final aux recommandations du vérificateur externe.

CC-2015-273

Projet d'éducation sexuelle

M. Jean-Claude Martel demande si la commission scolaire a été interpellée pour le projet d'éducation sexuelle mentionné dans les médias. M^{me} Josée Gaudreault répond qu'une présentation régionale aura lieu bientôt sur l'implantation de ce programme.

CC-2015-274

Maison familiale rurale

M^{me} Sylvie Belzile annonce que devant le faible taux d'inscription à la Maison Familiale Rurale pour l'année 2015-2016, le conseil d'administration a décidé de suspendre les activités pour 1 an. Les services continueront d'être assurés au pavillon Durocher.

CC-2015-275

Services reçus par la Fédération des commissions scolaires du Québec

Les membres ont l'occasion de prendre connaissance du document Services reçus par la Fédération des commissions scolaires du Québec.

CC-2015-276

Rapport annuel du protecteur de l'élève 2014-2015

La directrice générale présente le rapport annuel du protecteur de l'élève et mentionne que ce dernier y a souligné la bonne collaboration du personnel de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

CC-2015-277

Fête de la reconnaissance

M. Jocelyn Ouellet annonce que la Fête de la Reconnaissance aura lieu le jeudi 5 novembre 2015 et que le lieu reste à déterminer.

CC-2015-278

Message de la Fédération des commissions scolaires du Québec

Les messages de la Fédération des commissions scolaires du Québec datés des lundis 1, 8, 15 et 22 juin 2015 ainsi que l'Infolettre FCSQ - Numéro 1 sont déposés aux membres du Conseil.

CC-2015-279

Lettre de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin au regard des

La lettre de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin au regard des élus scolaires est remise à tous.

CC-2015-280

Lettre de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles au regard de la dénonciation des compressions budgétaires dans les commissions scolaires

La lettre de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles dénonçant les compressions budgétaires dans les commissions scolaires est déposée.

CC-2015-281

Lettres de deux commissions scolaires au regard de la révision du processus de reconnaissance et validation des codes ÉHDAA

Sont transmises deux lettres de commissions scolaires demandant la révision du processus de reconnaissance et de validation des codes ÉHDAA. Il est mentionné aux commissaires que cette problématique ne s'applique pas à notre commission scolaire.

CC-2015-282

Clôture de la rencontre

Il est proposé par M^{me} France Gagné et résolu :

QUE la présente séance soit close, il est 20 h 24.

ADOPTÉE

Le président

La secrétaire générale